



Demande de remboursement au près de la sncf

Par **SOYET**, le **29/07/2009** à **15:02**

Bonjour,

J'ai acheté des billets de vacances IDTGV et sur le site il est inscrit qu'il faut prendre des billets pour les animaux. il n'est rien précisé d'autre alors j'ai pris des billet 70 euros pour l'aller retour puis le controleur dans le train m'a dit que je n'aurai pas du car c'est gratuit pour les chiens dont le poid est inférieur à 6kg. Ceci est inscrit dans les conditions légales de ventes en tout petit mais sur le site tout indiquer sans précision que cela était obligatoire. Comme mon chien fait 2kg j'ai demandé le remboursement. ces derniers refusent en disant qu'il fallait aller lire toutes les conditions légales.

Que puis-je faire pour être remboursée??